Le comitÃ© de bassin adopte Ã lâ€™unanimitÃ© le projet de plan de gestion des eaux 202 2027

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2020

AprÃ¨s plus de 18 mois d'Ã©laboration, ce vote constitue une Ã©tape-clÃ© pour le document de planification qui fait autoritÃ© en matiÃ¨re de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte engagement juridique de la France au regard de la directive cadre europÃ©enne sur l'eau. Son actualisation a fait l'objet d'une importante concertation Ã laquelle ont Ã©tÃ© associÃ©s plus de 150 acteurs.Â StructurÃ© autour de 6 grands enjeux (eau et santÃ©, eau et pollution, eau et raretÃ©, eau, nature et biodiversitÃ©, eau et gouvernance, eau et amÃ©nagement du territoire), le projet introduit de nouvelles dispositions, fruits de retours d'expÃ©rience, de la nÃ©cessitÃ© impÃ©rieuse d'aboutir Ã des rÃ©sultats concrets, pour encadrer certaines pratiques qu'elles soient compatibles avec les ressources en eau. Ã€ travers ce vote, le comitÃ© de bassin entÃ©rine Ã©galement les ambitions environnementales fixÃ©es pour 2027 qui ont Ã©tÃ© jugÃ©es de maniÃ¨re unanime par les membres du comitÃ© de bassin rÃ©alistes et Ã©quilibrÃ©es : un bon Ã©tat Ã©cologique pour au moins 46 % des masses d'eau (tout ou partie d'un cours d'eau) soit 20 points de plus que la situation actuelle - sur la base des projections, ce taux serait de 74 % au-delÃ de 2039 ("Il ne s'agit aucunement d'un renoncement mais d'une vision pragmatique sur les bases de ce que nous savons faire et qui apporte des rÃ©sultats. Le changement climatique est un frein dont on ne mesure pas encore totalement toutes les implications", a prÃ©cisÃ© Ã ce sujet Claude Gaillard, prÃ©sident du comitÃ© de bassin) ; un bon Ã©tat chimique des eaux surface portÃ© Ã 73 % et 69 % pour les eaux souterraines ; un bon Ã©tat quantitatif des eaux souterraines avec l'objectif d'un retour Ã l'Ã©quilibre est attendu avant 2027 ; la rÃ©duction/suppression des substances dangereuses avec des exigences de rÃ©sultats trÃ¨s fortes pour les plus gros contributeurs. Pour atteindre ces objectifs, 1,6 milliard d'euros seront mobilisÃ©s Ã travers diffÃ©rents leviers : incitation financiÃ¨re (notamment les aides de l'agence de l'eau pour rÃ©aliser les travaux), volet rÃ©glementaire (lois, autorisations/contrÃ´les) et mobilisation des acteurs.

Avant son adoption dÃ©finitive devant survenir au plus tard le 22 mars 2022, le plan de gestion sera soumis Ã l'avis de l'autoritÃ© environnementale puis Ã la consultation du public (6 mois Ã partir du 15 fÃ©vrier 2021), des acteurs locaux (4 mois) et internationaux (2 mois). Cette consultation sera conjointe au plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 pour lequel le comitÃ© de bassin a Ã©mis favorable au cours de cette mÃªme sÃ©ance.

ComitÃ© de bassin Rhin-Meuse